

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com  
Prise en charge : pec@mupras.com  
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

23820

Cadre réservé à l'adhérent (e)  
Matricule : 5471 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : CHOUINEGUE MOHAMMED

Date de naissance : 21-11-1958

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 06 6727090 Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. CHOUINEGUE  
Médecin Généraliste  
Bloc 2B N°18 Laïla Maryem - Casa  
TEL: 05 47 00 97 09

Date de consultation : 20/02/2020

Nom et prénom du malade : Tme khadrigel fakir Age: 62ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Osteoporose + Arthrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ATTAQUZIL Le : 05 MARS 2020

Signature de l'adhérent(e) : chouinegue

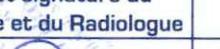
## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/02/2010	Cn		120,00	Médecin : Dr Maryem . Casa Bloc 20 N° 16 Date : 20/02/2010 Tel. 03 41 08 01 00

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

EXERCICE DES CHIQUERANCES		
Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
CHOCOLATIER MAMACHE	20/02/80	106.00 Frs

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
NPE 097162 	20/02/2015	AB	221,00

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

Docteur Zineb JAAFARI

Médecine Générale

Médecine Familiale

Surveiller La Grossesse

الدكتور زينب جعفري

الطب العام

الطب العائلي

مراقبة الحمل

$I = 106100 \text{ P.M}$

Nom :

Casablanca le , 20/02/2020

The Ridda El Fih

32m 11 - Myolax gel  
69,00 Dhs

21 - Flatulax gel  
69,00 Dhs

PHARMACIE CHAFLY  
Médecin Generaliste  
Bloc 20 N° 16 Lalla Meriem - Casa  
Tél : 05 47 00 87 89

PHARMACIE CHAFLY  
Dr. H. Chafly  
Rue Dr. H. Chafly  
Quartier Chouara

PHARMACIE CHAFLY  
Dr. H. Chafly  
Rue Dr. H. Chafly  
Quartier Chouara

P.P.V :  
LOT :  
EXP :

37,00

FLATULAX

Lot : FM052019

DP : 05/2019

DE : 05/2022

PVC : 69,00 DH

05 47 00 97 89 - الهاتف :

Bloc 20 , N° 16, Lalla Meriem

E-mail:

Alhar

.com

Docteur Zineb JAAFARI

الدكتور زينب جعفري

Médecine Générale

الطب العام

Médecine Familiale

الطب العائلي

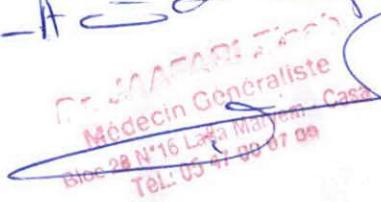
Surveiller La Grossesse

مراقبة الحمل

Nom :

Casablanca le , 20/02/2020

Le Kheddj el Fahim  
II - GAI - Oudl - TG  
21 - Avenue de l'Inde



الطب العام والطبيعة  
LABORATOIRE BORLEI-BERNOUS  
Dr. Abdelladim Taki Erramli  
Pratiquant Diagnostique

بلوك 20 رقم 16 لالة مريم - سيدى عثمان - ادريس الدارثي - الدار البيضا - الهاتف : 05 47 00 97 89

Bloc 20 , N° 16, Lalla Meryem - Sidi Othman - Idrisse Alharti - Tél.: 05 47 00 97 89

E-mail : zinebjaafari@gmail.com

# Laboratoire BORJ EL BERNOUSSI d'Analyses Médicales

DOCTEUR Abdeladim TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplomé de l'Université libre de Bruxelles  
BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE -

PARASITOLOGIE-MYCOLOGIE - VIROLOGIE

612, Bd Souhaib Aroumi - Sidi EL Bernoussi - Casablanca - Tél : 0522 73 32 49 - Fax : 0522 75 79 84

ICE : 00162608800055 - R.C. CASA : 360178 - PATENTE : 316384432 - C.N.S.S : 2928309

I.Fiscal : 36000150 - INPE : 097163075

**FACTURE N° : 200001091**

CASABLANCA le 20-02-2020

**Mme EL FAHIM Khaddouj**

## Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E20	E
0100	Acide urique	B30	B
	Cholestérol total	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Triglycérides	B60	B

Total des B : 150

TOTAL DOSSIER : 221.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent vingt et un dirham .

Docteur A. TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles.  
Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie.

**Date du prélèvement :** 20-02-2020 à 11:52

**Code patient :** 1905220023

**Né(e) le :** 01-01-1958 (62 ans)

**Edité le :** 20-02-2020

**Mme EL FAHIM Khaddouj**

Dossier N° : 2002200042

Prescripteur : Dr JAAFARI Zineb



### BIOCHIMIE SANGUINE

KONELAB 20(THERMO)/ HLC-723 GX (Tosoh)

27-06-2019

#### Glycémie à jeûn

(Technique enzymatique au glucose oxydase)

1.00 g/L

5.55 mmol/L

(0.70-1.10)

(3.89-6.11)

1.19

Glycémie à jeûn



27-06-2019

#### Cholestérol total

(Technique enzymatique colorimétrique au CHOD)

1.84 g/L

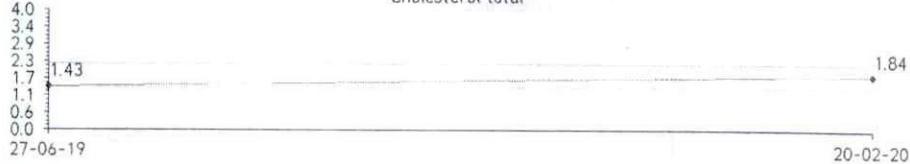
4.75 mmol/L

(1.40-2.20)

(3.61-5.68)

1.43

Cholestérol total



27-06-2019

#### Triglycérides

(Dosage enzymatique GPO)

0.92 g/L

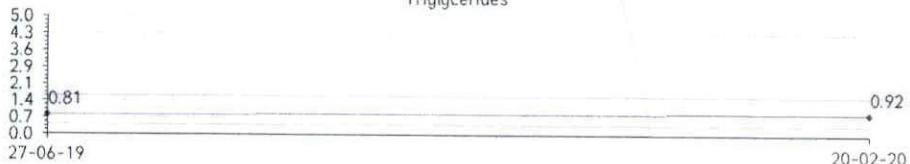
1.05 mmol/L

(0.40-1.60)

(0.46-1.82)

0.81

Triglycérides



22-05-2019

#### Acide Urique

(Dosage enzymatique à l'uricase)

53.7 mg/L

322.2 µmol/L

(26.0-60.0)

(156.0-360.0)

39.0

Validé par : Dr Abdeladim TAKI IMRANI

LABORATOIRE BORJ EL BERNOUSSI  
Dr. Abdeladim TAKI IMRANI  
Pharmacien Biogiste  
Sidi El Bernoussi  
Bd. Souhaïb Arroumi - Casablanca - Tél.: 05 22 73 32 49 - 05 22 76 78 81 - 06 00 05 41 38 - Fax: 05 22 75 79 84 - Email: labborjelberoussi@gmail.com